

Ville de Lévis Communiqué

Pour diffusion immédiate

UN PROGRAMME TRIENNAL D'IMMOBILISATIONS STIMULANT

Lévis, le 23 décembre 2002 - C'est un Programme triennal d'immobilisations 2003 – 2005 (PTI) stimulant et à la hauteur des aspirations de la population de Lévis, que le maire, M. Jean Garon, a proposé aujourd'hui au conseil municipal. Ce programme est axé sur le partenariat, la qualité de vie, le développement économique et l'efficacité.

Sur un horizon de trois ans, les projets inscrits au PTI totalisent 195 M\$ dont 97 M \$ représentent des investissements susceptibles de se réaliser ou d'être amorcés en 2003. « Un accent plus fort que jamais est mis sur la recherche de partenariats tant auprès du secteur privé que des gouvernements supérieurs », a indiqué M. Garon. « Actuellement, nous prévoyons un partage des coûts moitié-moitié avec nos partenaires et c'est à la lumière de cet objectif qu'il faut lire le PTI. Certains projets pourront en effet être reportés et d'autres avancés selon les réponses que nous obtiendrons à nos offres de partenariat », a ajouté le maire.

Déjà des subventions totalisant 18 M \$ sont acquises de la part des gouvernements supérieurs, 19 M \$ ont fait l'objet d'accords de principe ou sont à venir, 6,5 M \$ devraient être investis par des promoteurs privés dans le cadre de la nouvelle politique uniforme de la ville encadrant le développement résidentiel et 3 M \$ proviennent d'autres sources.

Dans cet ordre d'idées, M. Garon a tenu à souligner que les contacts récents qu'il a eus avec le ministre d'État à la Métropole et aux Affaires municipales, M. André Boisclair, ont permis de majorer de quelque 8 M \$ l'aide directe du gouvernement du Québec à différents projets de la Ville de Lévis qui feront l'objet d'annonces au début de 2003.

Priorité à la qualité de vie

Les projets dont la réalisation aura un effet direct sur la qualité de vie des citoyens et citoyennes accaparent la majeure partie du PTI en 2003, avec un grand total de près de 48 M \$. On retrouve sous cette rubrique les projets liés à l'hygiène du milieu (30 M \$), au renouveau urbain (10,5 M \$), aux loisirs et aux parcs (2,3 M \$), à la sécurité publique (1 M \$), au transport et à la voirie (3,9 M \$).

Parmi pas moins de 170 réalisations envisagées à ces chapitres, mentionnons :

- 15,5 M \$ pour améliorer les usines de filtration et les réseaux d'aqueduc de la ville afin d'assurer, avec un maximum d'efficacité, un approvisionnement suffisant en eau de qualité à l'ensemble des citoyens. On y trouve notamment la modernisation de l'usine de filtration de Charny au coût de 7,9 M \$ afin de la rendre conforme aux nouvelles normes du ministère de l'Environnement, son raccordement avec le secteur de Breakeyville au coût de 2,3 M \$ et la réfection des conduites d'aqueduc du secteur Saint-David au coût de 2,4 M \$;
- 3,3 M \$ en renouveau urbain notamment pour la revitalisation des centres-villes et pour l'aménagement ou l'agrandissement de parcs dont ceux de la Grève Joliette, secteur Lauzon, du Collège de Lévis, et du Jardin des Oiseaux, secteur Saint-Romuald ;
- 2,5 M \$ pour le pavage, les bordures et les trottoirs, soit un effort supérieur de 1 M \$ à celui de l'an dernier ;
- 1,5 M \$ pour l'aménagement de deux dépôts de neige usée conformes aux règles de l'environnement dans les arrondissements Desjardins et Chutes-de-la-Chaudière-Ouest.

Notons que la Ville entend consacrer en 2003 2,2 M \$ à la construction de 350 logements sociaux dont le coût de construction est évalué à 26,6 M \$. La participation municipale est toutefois plus importante que les montants inscrits au PTI puisqu'elle peut prendre la forme de dons de terrains ou de remises de taxes.

Soutenir le développement économique

Plusieurs facteurs, dont la croissance de plus de 50 % de la valeur des permis de construction en 2002, indique que la ville de Lévis devrait connaître une véritable poussée de croissance sur le plan de son développement économique en 2003. Divers éléments du Plan triennal d'immobilisations visent à soutenir cette croissance.

Sous la rubrique Développement et revitalisation, des investissements de 26,4 M \$ sont prévus en 2003 dont 75 % seraient assumés par les gouvernements et des partenaires privés. Parmi les quelque 65 éléments inscrits comme potentiellement réalisables en 2003, mentionnons :

- 5,2 M \$ pour différents projets de nature commerciale ou industrielle dont une nouvelle desserte autoroutière pour le parc industriel Lauzon et la relocalisation de l'antenne ferroviaire du Parc industriel Saint-Romuald ;
- 7,3 M \$ pour l'ouverture de nouvelles rues par des promoteurs immobiliers.

Des investissements pour une Ville plus efficace

« La situation budgétaire serrée de la Ville commande une révision de nos processus et de nos façons de faire, si nous voulons être en mesure d'accueillir et de bien encadrer la croissance qui s'annonce et de profiter pleinement de la fusion », a déclaré M. Garon.

Pour ce faire, le Plan triennal d'immobilisations met cette année l'accent sur l'acquisition de nouveaux outils informatiques adaptés à la réalité d'une ville de 125,000 habitants et la réalisation d'un certain nombre de plans directeurs qui guideront la nouvelle Ville dans ses choix stratégiques. Ces projets totalisent 5,1 M \$, dont 3,3 M \$ au seul chapitre de l'informatique. Parmi les principaux investissements envisagés, mentionnons :

- une étude sur l'état des infrastructures d'aqueduc et d'égout au coût de 1 M \$ subventionnable à 50 %;
- une étude globale de la gestion de l'eau au coût de 220,000 \$;
- un logiciel de gestion des requêtes des citoyens au coût de 300,000 \$;
- un plan directeur des espaces verts au coût de 150,000 \$;
- un plan directeur des parcs industriels et espaces technologiques au coût de 100,000 \$.

M. Garon s'est dit convaincu que le Programme triennal d'immobilisations 2003-2005 contribuera grandement au véritable démarrage de la Ville de Lévis après un an de rodage. « Une culture propre à la nouvelle Ville est en train d'émerger et plus nous réaliserons de projets concrets ensemble, plus elle sera forte », a conclu le maire.

